Cadre réservé à la CdC RSG	
Date de réception du dossier	
Avis de la Commission Sport	



# Dossier de demande de subvention aux associations sportives d'envergure communautaire

## Année 2021

#### Nom de l'association

#### **Numéro SIRET**

Le dossier est à retourner impérativement <u>avant le 31 janvier 2021</u> par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde À l'attention du Service des Sports 81 rue Armand Caduc 33190 LA REOLE

Ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous :

sport@reolaisensudgironde.fr

## **SOMMAIRE**

1. Schéma de fonctionnement de la subvention	Р3
2. Les critères d'éligibilités	P4
3. Présentation de la Subvention	<b>P</b> 5
4. Les actions soutenues détaillées	P6 à P11
4.1 - Informations générales	P6
4.2 - ACTION A: L'implication à l'animation sportive du territoire	P7
4.3 - ACTION B : Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif	P7 à P8
4.4 - ACTION C : Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous	P9
4.5 - ACTION D : Les résultats sportifs	P10 à P11
5. Compte de résultats de l'année N-1	P12
6. Attestation sur l'honneur	P13

# 1. Schéma de fonctionnement de la subvention (sur l'année N-1)

## Votre association a donc deux possibilités :

1

Garder une dimension communale et continuer à bénéficier du soutien financier de la Commune



Et pour certaines



2

Solliciter une aide financière supplémentaire liée directement à l'envergure communautaire de votre Association sportive

Dans ce cas, l'association sportive devra répondre à un ensemble de critères présentés dans le point 2. Les critères d'éligibilités

## Comment remplir le dossier ?

Il vous suffit de cocher dans les cases correspondantes. A chaque case correspond un nombre de points.

Attention : Seuls les dossiers complets comprenant les justificatifs demandés seront traités

## 2. Les critères d'éligibilités

Pour être éligible, l'association sportive devra être considérée comme étant « d'envergure communautaire » sur l'année N-1 en respectant les conditions suivantes :

- **⇒** Les conditions « sportives » (sur l'année N-1)
- ➡ Une condition d'engagement (sur l'année N-1)

#### **→** Les conditions « sportives » (sur l'année N-1) :

- Sports d'équipes
- Avoir obligatoirement au minimum 90 licenciés dont 60 licenciés de moins de 18 ans **OU** une équipe compétitive au niveau régional (justificatif obligatoire).
- ▶ Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS...).
- ▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG. (au lieu du Forum des sports de la CdC RSG.).
  - Sports individuels dont la pratique existe sur plusieurs clubs du territoire
- Avoir obligatoirement au minimum 80 licenciés dont 55 licenciés de moins de 18 ans (justificatif obligatoire).
- ▶ Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS...).
- ▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG. (au lieu du Forum des sports de la CdC RSG.).
- Niveau de compétition exigé : niveau national pour minimum **UN** sportif licencié et niveau régional pour minimum **TROIS** sportifs licenciés (justificatifs obligatoires).
  - Sports individuels dont la pratique est unique sur le territoire
- ▶ Avoir obligatoirement au minimum 35 licenciés dont 18 licenciés de moins de 18 ans (justificatif obligatoire).
- ▶Terrain ou salle d'utilisation ouvert aux structures du territoire (ALSH, PRJ, CAP33, EMS…).
- ▶ Présence obligatoire dans l'Annuaire des sports et aux différentes actions sportives organisés par la CdC RSG. (au lieu du Forum des sports de la CdC RSG.).
- ▶ Niveau de compétition exigé : niveau régional pour minimum **DEUX** sportifs licenciés (justificatifs obligatoires)

## **➡** Une condition d'engagement (sur l'année N-1):

Pour bénéficier d'une subvention de la CdC RSG, l'association candidate devra impérativement s'engager officiellement et sur justificatif à **l'Action A** (cf. annexe).

## 3. Présentation de la Subvention

## Cette aide financière peut venir en supplément de la subvention versée par votre Commune.

À travers ce nouveau régime d'intervention, la CdC RSG souhaite aller plus loin dans sa démarche de soutien aux associations sportives en veillant à apporter une aide en parfaite adéquation avec le contexte législatif, fédéral et les attentes actuelles. En effet, afin d'intégrer les évolutions et les mouvements législatifs de ces dernières années, le mouvement sportif a du réagir et s'adapter générant certaines conséquences. Le mouvement sportif s'est vu dans l'obligation de mettre en place l'ensemble des dispositions administratives, organisationnelles, sportive et financière afin d'appliquer le principe de concordance territoriale entre l'organisation administrative d'État et l'organisation fédérale.

Ainsi, la CdC RSG s'engage autour de deux axes principaux :

- Aider les associations d'envergure communautaire souhaitant s'impliquer volontairement au développement et au rayonnement du territoire.
- Un règlement d'intervention basé sur l'équité, l'objectivité de l'aide accordée et l'analyse des enjeux actuels.

## Une série d'actions a été établie afin d'évaluer de manière objective la demande

#### LE CHOIX DES ACTIONS ET LE POURCENTAGE PAR RAPPORT À LA SUBVENTION GLOBALE ALLOUÉE

TOTAL	100%*
ACTION D : Les résultats sportifs	15%
ACTION C : Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous	30%
ACTION B : Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif	35%
ACTION A: L'implication à l'animation sportive du territoire	20%

\*de la somme allouée à chaque exercice budgétaire

Informations Gér	nérales		
Nom de l'association			
Activité(s) proposée(s)			
Président(e) (Nom et Prénom)			
Co-Président(e) (Nom et Prénom)			
Adresse de l'association			
Adresse de l'activité			
Numéro agrément DRDJSCS			
Fédération d'affiliation			
Numéro d'affiliation			
Membre du bureau (Nom et Prénom)	Fonction	Adresse électronique	Téléphone

Effectif de l'association					
Tranche d'âge	Territoire CdC RSG	Hors Territoire CdC RSG			
Nombre d'enfants de 3 à 12 ans					
Nombre d'adolescents de 12 à 17 ans					
TOTAL - de 18 ans					
Nombre de + de 18 ans					
TOTAL LICENCIÉS					

## **A**CTION A

## L'implication à l'animation sportive du territoire (Année N-1) JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Dispositif et/ou Action auxquels l'association participe	Cochez si Oui	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
CAP33: 3 participations		10	
4 participations		15	
5 participations		20	
6 participations		25	
7 participations ou plus		30	
Forum des Sports et Annuaire des Sports		30	
Animations Sportives sur le temps extra-scolaire et périscolaire (EMS, SV)		20	
Organisation de manifestation sportive sur le territoire		20	
		TOTAL	

## **A**CTION B

# Soutien au bénévolat et à l'emploi sportif (Année N-1) JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

Diplôme(s)	Nom et Prénom	Intitulé du diplôme ou stage	Nb de Points	Total		
B1. Formation encadrant bénévoles (2 personnes maximum)						
Brevet fédéral 1er degré			15			
Brevet fédéral 2ème degré			20			
Brevet fédéral 3ème degré et +			25			
<b>B2.</b> Format	ion encadrant profe	essionnel (1 personne i	maximuı	m)		
CQP			25			
BPJEPS, BEES, DEJEPS			35			
Diplôme Universitaire			35			
Diplôme d'État			35			
B3. Format	ion bénévoles asso	ciatifs (2 personne ma	ximum)			
Stages Bénévoles			5			
Stages Arbitres			5			
Autres			3			

B4 . Valorisation de l'emploi sportif				
Votre association emploie Un ou Plusieurs éducateurs à hauteur de	Cochez la case	Nom de l'éducateur(ice) sportif	Nb de points	Reporter le Nb Points
Moins de 5 heures/semaine			10	
Entre 5 et 10 heures/ semaine			20	
Entre 10 et 17,50 heures/ semaine			30	
Entre 17,50 et 26 heures/ semaine			40	
35 heures/semaine			70	
Maintien de salaire de l'éducateur(ice) sur les périodes de confinement			50	
TOTAL B1+B2+B3+B4				

## **A**CTION C

# Politique d'insertion et d'accessibilité pour tous (Année N-1) JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

## C1. Politique familiale

Réduction sur cotisation	Cochez si Oui	Montant ou pourcentage de la réduction	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
À partir de la deuxième personne d'une même famille			30	

## **C2. Sport pour tous**

Licencié(e)s	Nombre	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
Nombre d'adultes féminines licenciées (+ de 18 ans)		x3 pts	
Nombre d'adultes masculins licenciées (+ de 18 ans)		x1 pt	
Nombre de -18 ans licenciés		x2 pts	

## C3. Sport et handicap

Action menée en direction des personnes porteuses de handicap	Cocher si Oui	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
Votre association est-elle labellisée « association valides-handicapés pour une pratique sportive partagée »?		60	
	Nombre		
Nombre de personnes porteuses de handicap accueillies au sein de l'association		x 10 pts	
TOTAL C1+C2+C3			

## **ACTION D**

## Les résultats sportifs (Année N-1) JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES

#### Rappel:

Seuls les résultats obtenus dans une fédération sportive délégataire du ministère des sports de l'association (FFF, FFR, FFT, FFG, HANDISPORTS, FFJ...)

Les résultats obtenus dans d'autres fédérations ne sont pas pris en compte (USEP, UNSS, UGSEL, FSGT...)

La seule fédération non délégataire pouvant être prise en compte est la fédération UFOLEP.

## D1. Sports d'équipes

#### UNE équipe par catégorie d'âge

Seules les 3 premières places des championnats et compétitions à élimination directe seront prises en compte

à partir du niveau départemental

#### Les championnats et/ou coupes

Catégorie	Cochez	Rang	Nbr de Points	Reporter le nombre de Points
D ' ' 1144 1140 1140		1er	30	
Benjamin ou U11-U12-U13		2ème	20	
		3ème	10	
		1er	30	
Minime U14-U15		2ème	20	
		3ème	10	
		1er	35	
Cadet U16-U17		2ème	25	
		3ème	15	
		1er	40	
Junior U17-U18-U19		2ème	30	
		3ème	20	
		1er	50	
Sénior (18 ans et +)		2ème	40	
		3ème	30	
			TOTAL D1	

## **D2. Sports individuels**

## DEUX sportifs par catégorie d'âge

Niveau minimum régional

Catégorie d'âge	Palmarès	Nom et Prénom	Nbr de point s	Reporter le nombre de Points
Benjamin			20	
Minime			30	
Cadet			40	
Junior/Sénior			50	
TOTAL D2				

## 5. Compte de résultats de l'année N-1

CHARGES	<b>Montant €</b>	PRODUITS	<b>Montant €</b>
60 - Achat		70 – Vente de produits finis	
Achat d'étude et de prestation de services		Prestation de service	
Achats non stockés de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stocka. (eau, électricité)		Produits et activités annexes	
Fournitures d'entretien			
Fournitures de petit équipement			
Autres fournitures			
61 – Services extérieurs		74 - Subvention d'exploitation	
Locations		Etat (précisez les ministères)	
Entretien et réparation		-	

Assurance	Régions	
Documentation	-	
Divers	-	
62 – Autres services extérieurs	-	
Rémunérations intermédiaires	Département	
Publicité, publication	-	
Déplacement, mission	-	
Frais postaux	-	
Frais télécommunications	-	
Services bancaires	Communes	
63 - Impôts et taxes	-	
Impôts et taxes sur rémunération	-	
Autres impôts et taxes	-	
64 - Charges de personnel	Communauté de Communes	
Rémunération personnel	-	
Rémunération intervenant		
Charges sociales		
Autres charges de personnel	CNASEA (emploi aidé)	
65 - Autres charges de gestion courante	75 – Autres produits de gestion courante	
	Cotisations	
66 - Charges Financières	76 – Produits financiers	
	Tombola, loto	
67 – Charges exceptionnelles	77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotations aux	78 – Reprises sur	
amortissements  TOTAL des charges prévision.	amorti. Et provisions  TOTAL des produits prévision.	
86 – Emplois des contributions	87 – Contributions	
volontaires en nature	volontaires en nature	
Secours en nature	Bénévolat	
Mise à disposition. de biens	Prestations en nature	
Personnel bénévole	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES :	TOTAL DES PRODUITS :	

## 6. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (Nom Prénom)	, Président(e) de
l'association sportive (nom de l'association)	

- ✓ certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- √ certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget
- ✓ certifie que l'association s'engage véritablement dans l'intérêt communautaire pour laquelle elle est soutenue par la CdC RSG
- ✓ certifie l'exactitude (N-1) de l'ensemble des justificatifs joints
- ✓ précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association

### Documents à joindre obligatoirement :

- Statut de l'association
- Code SIRET
- Photocopie Procès verbal assemblée générale N-1
- RIB de l'association
- Tous les justificatifs demandés dans chacune des 4 Actions sans quoi la subvention ne pourra être accordée

Fait le	
à	

Signature du Président(e) et cachet de l'association